

# ANNULATION DE COMMANDE

Code de la consommation art. L. 121-17

Formulaire à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse figurant à l'article 1, au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ou, le premier jour ouvrable suivant si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié

Je, soussigné (Nom/Prénom)....., déclare annuler la commande ci-après :

? Désignation : :.....

? Date de la commande :.....

? Adresse du client : .....

Signature du client :